

Résolution sur la présentation de la direction
sur le dossier maintenance de niveau 3 TCD/CE/TCM

Les membres du CCE réunis en séance ordinaire du 9 février 2011 constatent que leur demande unanime de retrait de l'ordre du jour du dossier « maintenance niveau 3 » n'a pas été entendue par le Président du CCE.

Le fait que le Président balaye d'un revers de main d'une déclaration unanime des représentants du Personnel pose la question de la « maturité du dialogue social dans l'organisme » appelé de ses vœux par le Président de RTE.

Les membres du CCE rappellent que la présentation faite du dossier « maintenance niveau 3 TCD/CE/TCM » n'est pas le reflet de la concertation mais la position unilatérale de la Direction sur ce dossier.

Les membres du CCE considèrent que cette démarche qui tient plus du monologue social que du dialogue social pose la question de l'utilité d'une concertation qui leur semblent factice.

Ce dossier étant d'une importance fondamentale pour les salariés concernés et pour l'avenir de l'entreprise, les membres du CCE demandent que le Président du Directoire soit présent lors de la prochaine séance pour évoquer ce dossier.